

notice d'emploi
chaudières
sd 223 mEC
sd 223 mEV

Saunier Duval 

PRÉSENTATION

La chaleur nécessaire pour votre confort est désormais fournie par une chaudière murale à gaz Saunier Duval.

Lisez et conservez cette brochure: vous y trouverez de précieux conseils qui vous aideront à bien connaître votre appareil et à profiter au maximum des services que vous attendez de lui.

Étudiées et fabriquées selon les méthodes modernes les plus éprouvées, les chaudières murales à gaz sans veilleuse Saunier Duval **sd 223 mEC** et **sd 223 mEV** assurent un double service (chauffage et eau chaude instantanée).

• **Les modèles C** doivent être raccordés à un conduit d'évacuation des gaz brûlés à tirage naturel.

• **Les modèles V** (conforme à la norme NF D 35-337) sont prévus pour raccordement sur une installation de Ventilation Mécanique Contrôlée.



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Chauffage central

Ces chaudières ont une puissance en chauffage adaptable à la mise en service entre 8,7 et 23,3 kW ce qui garantit, en évitant toute surpuissance exagérée, les meilleures conditions de confort et d'économie.

Eau chaude sanitaire

Les chaudières **sd 223 mE C** et **V** fournissent de l'eau chaude instantanée. A l'ouverture d'un robinet d'eau chaude, le brûleur s'allume immédiatement et la régulation intégrée vous permet d'obtenir de l'eau à température sensiblement constante, cette température dépendant du débit et de la position de réglage eau chaude. De plus, vous disposez, si nécessaire, de la puissance maximale de l'appareil pour la production d'eau chaude même si cette puissance a été réduite pour les besoins du chauffage central.

Spécial modèles V

Ces appareils, prévus pour être raccordés sur la bouche d'un conduit de Ventilation Mécanique Contrôlée, sont équipés d'un dispositif de sécurité intégré à réarmement automatique qui provoque l'arrêt de la chaudière si, pour une raison quelconque, l'aspiration de la ventilation mécanique n'est plus suffisante.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Niveau de performances: B 500 (haut rendement, pertes à l'arrêt ≤ 500 W).

L'installation de ces chaudières doit être réalisée par un installateur qualifié et doit être conforme aux textes officiels en vigueur, notamment:

- Arrêté du 2 août 1977
- DTU 61.1 (installations de gaz)
- Norme NF C 15.100 pour les raccordements électriques et, en particulier, l'obligation de raccordement à une prise terre.
- Règlement Sanitaire Départemental

Electricité

Tension d'alimentation

220 V monophasé 50 Hz

Puissance absorbée

100 W

Gaz

(à 15° C - 1013 mbar)

Pression
d'alimentation

Débit à
puissance maxi

Débit à
puissance mini

Naturel Lacq (G20)

18 mbar

2,79 m³/h

1,11 m³/h

Naturel Groningue (G25)

25 mbar

3,25 m³/h

1,30 m³/h

Propane (G31)

37 mbar

2,05 kg/h

0,83 kg/h

Butane (G30)

28 mbar

2,05 kg/h

0,83 kg/h

Air propané (G130)

8 mbar

4,01 m³/h

1,61 m³/h

Air butané (G135)

8 mbar

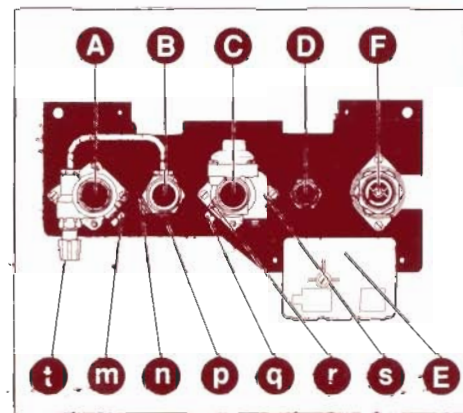
4,01 m³/h

1,61 m³/h

PLAQUE DE RACCORDEMENT

La plaque de raccordement est équipée, de gauche à droite, de:

- A** - retour chauffage avec robinet de remplissage (**t**) et robinet d'isolement (**m**).
- B** - arrivée d'eau froide avec vis de vidange (**n**) et robinet d'arrêt (**p**).
- C** - départ chauffage avec robinet d'isolement (**q**), vis de vidange (**r**) et soupape de sécurité (**s**).
- D** - raccord départ eau chaude sanitaire.
- E** - bornier de raccordement électrique.
- F** - arrivée de gaz avec robinet à clapet.



VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES

Avant de mettre en service votre chaudière:

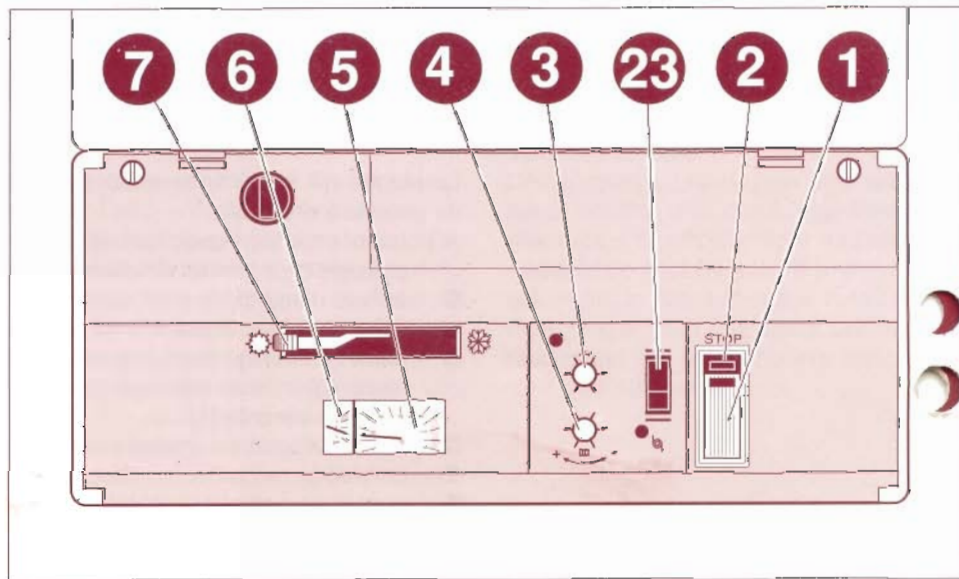
- ouvrez le robinet du compteur à gaz;
- assurez-vous que votre appareil est alimenté électriquement;
- vérifiez que l'installation de chauffage central est pleine d'eau, même si votre chaudière ne doit servir que pour la production d'eau chaude.

La pression au manomètre (6) doit être de 1 bar minimum. Si ce n'est pas le cas, ouvrez la vis (t) du robinet de remplissage situé sur l'applique de la chaudière et revissez dès que la pression est atteinte.

• contrôlez que les robinets d'isolement du chauffage central sont ouverts: la fente des vis (m) et (q) doit être dans le sens de l'écoulement.

ALLUMAGE

- Appuyer sur le bouton poussoir (1).
- La chaudière est maintenant prête à fonctionner sous le contrôle automatique du boîtier de commande et d'allumage.
- Sélectionnez le fonctionnement désiré en orientant le sélecteur (7).



FUNCTIONNEMENT EN EAU CHAUDE SEULEMENT

- Orientez le sélecteur (7) sur * , la chaudière assurera uniquement la production d'eau chaude sanitaire.
- Ouvrez un robinet d'eau chaude. La régulation intégrée à l'appareil modulera automatiquement le débit de gaz au brûleur

afin de maintenir la température d'eau sensiblement constante. La température fournie dépend du débit choisi directement au robinet et du réglage à la manette (3).

Nota: lors d'un passage d'eau chaude, la température indiquée par le thermomètre (5) ne correspond pas à celle de l'eau chaude mais à celle du circuit primaire de l'échangeur. Cette température sera toujours voisine de 90°C environ.

FUNCTIONNEMENT EN CHAUFFAGE ET EN EAU CHAUDE

- Orientez le sélecteur (7) sur *.
- Affichez sur votre thermostat d'ambiance la température intérieure que vous désirez. En fonction des besoins, ce thermostat commandera automatiquement l'allumage ou l'extinction du brûleur.
- Afin d'obtenir les meilleures conditions de confort et d'économie, il est nécessaire de régler la température de l'eau de chauffage

selon la température extérieure. Effectuez ce réglage à l'aide de la manette (4) en partant du raisonnement suivant:

- plus il fait froid à l'extérieur, plus il faut que l'eau alimentant le chauffage soit chaude (manette tournée dans le sens des aiguilles d'une montre vers le repère le plus élevé);
- ramenez cette manette dans l'autre sens lorsque la température extérieure s'élève.

Nota: la température de l'eau sanitaire est totalement indépendante du réglage de la température de l'eau de chauffage.

SURVEILLANCE DU BON FONCTIONNEMENT

Une installation de chauffage central ne peut fonctionner correctement que si elle est entièrement remplie d'eau et que celle-ci est débarrassée de l'air qu'elle contenait au départ. Si ces conditions ne sont pas remplies, on doit s'attendre à:

- bruit de dégazage dans la chaudière: Vérifiez la pression indiquée au manomètre

(6). Si celle-ci descend au-dessous de 1 bar, ajoutez de l'eau comme indiqué précédemment.
Nota: il est normal que la pression lue au manomètre soit plus basse à froid qu'à chaud.

- bruit de chute d'eau dans les radiateurs: Purgez l'air contenu dans les radiateurs et ajustez la pression à 1 bar minimum. Si

les apports deviennent trop fréquents avertissez votre service après-vente car il peut s'agir:

- de fuites légères sur l'installation et dont il faudrait rechercher l'origine;
- d'une corrosion du circuit de chauffage auquel il faudrait remédier par un traitement approprié de l'eau du circuit.

RÉGLAGES

Choix du régime de pompe:

Selon le type d'installation, il est possible de sélectionner le régime de la pompe:

- si l'interrupteur (23) est en position - - - - , la pompe ne tourne que lorsque le brûleur est allumé.

• si cet interrupteur est en position ——— , la pompe tourne en permanence: à plein régime lorsque le brûleur est allumé ou 1/2 régime lorsque le brûleur est éteint.

Dans tous les cas, la pompe tourne à plein régime pendant 45 secondes après l'arrêt du brûleur.

ARRÊT / VIDANGE

Arrêt du chauffage central

• Orientez le sélecteur (7) vers la gauche, repère * . La chaudière fonctionne alors seulement pour la production d'eau chaude sanitaire.

Arrêt de la chaudière

• Appuyez sur le bouton poussoir (2) ce qui provoque la fermeture du robinet gaz. L'alimentation électrique de la chaudière est automatiquement coupée.

S'il y a risque de gel, en cas d'absence, il est nécessaire de faire vidanger votre installation par votre installateur.

Toutefois, pour éviter cette opération, il est possible d'ajouter au circuit chauffage de l'antigel spécial chauffage à la concentration maximale de 15% en volume.

Pour vidanger le circuit d'eau chaude sanitaire:

- Fermez le robinet du compteur d'eau.
- Ouvrez plusieurs robinets.
- Otez la vis de vidange (n) sur la plaque de raccordement de la chaudière.

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

En cas de coupure de gaz:

Le dispositif de sécurité provoque automatiquement l'arrêt complet de la chaudière. Lorsque le gaz revient, il faut remettre en service la chaudière en reprenant le processus indiqué précédemment.

En cas de coupure de courant:

La chaudière cesse de fonctionner. Dès que le courant revient, la chaudière se remet automatiquement en service.

Spécial modèle V:

Si le brûleur ne s'allume pas malgré une demande de chaleur, cela signifie que l'installation de Ventilation Mécanique Contrôlée est déficiente.

Dès que les conditions d'extraction, les produits de combustion seront redevues normales, la chaudière se remettra automatiquement en fonctionnement sans aucune intervention.

CHANGEMENT DE GAZ

En cas de changement dans la nature du gaz alimentant l'installation, il est nécessaire de modifier certains éléments constitutifs du brûleur.

De plus, pour fonctionnement à l'air propane ou butané, la chaudière doit être équipée d'un régulateur de pression du gaz.

Ces modifications et les nouveaux réglages qu'elles supposent ne peuvent être effectués que par un professionnel qualifié.

ENTRETIEN

Aux termes des arrêtés sanitaires départementaux, l'entretien des appareils de chauffage est obligatoire ainsi qu'il est obligatoire de faire ramoner le conduit de fumées ou la bouche d'extraction VMC.

Cet entretien consiste, au minimum, en une visite systématique annuelle au cours de laquelle le spécialiste contrôlera plus spécialement les organes de sécurité et les dispositifs d'asservissement.

Cette visite annuelle peut être réalisée dans le cadre d'un abonnement d'entretien dont les différentes variantes peuvent couvrir tout ou partie des interventions concernant le déplacement, la main-d'œuvre et les pièces détachées.

Cet entretien périodique lié à l'utilisation de la chaudière ne saurait être confondu avec la garantie due par le constructeur et couvrant la déficience éventuelle d'un

composant. Il ne libère pas l'utilisateur des travaux de ramonage ou autre entretien afférent à l'installation proprement dite.

GARANTIE

Pour que la garantie de la chaudière soit effective, appelez dès la fin des travaux d'installation le service après-vente agréé Saunier Duval le plus proche.

Celui-ci effectuera gratuitement les contrôles et les réglages de l'appareil, la carte de garantie étant adressée directement par nos soins à l'utilisateur.

Toujours soucieuse d'améliorer la qualité de ses appareils, la Société Saunier Duval/eau chaude/chauffage se réserve le droit de modifier ceux-ci sans préavis. Les renseignements techniques portés sur nos documents sont donnés à titre indicatif et non d'engagement.